



Au Président du Centre Public d'Aide Sociale

Votre correspondant
Stefan Van de Venster

T
02 518 21 76

Votre référence

Annexes
1

E-mail
stefan.vandevenster@ibz.fgov.be

F
02 518 25 54

Notre référence
III/32/7237/07

Bruxelles
11 décembre 2007

Registre national des personnes physiques - Envoi d'informations à caractère personnel aux autorités et aux utilisateurs.

Mesdames,
Messieurs,

La sécurisation des données à caractère personnel, dans le cadre de la protection de la vie privée a toujours été une priorité pour le Registre national. Les incidents récents survenus au Royaume-Uni ont démontré l'importance de celle-ci ; ces incidents ont conduit à l'exécution accélérée de quelques projets à ce niveau.

Dans le cadre d'une meilleure sécurisation des envois de données à caractère personnel aux autres autorités et institutions, le Registre national entend mettre en œuvre les mesures suivantes :

- Envoi sécurisé des listes papier et des fichiers de données sur support digital ;
- Extension du système d'enlèvement sur place ;
- Extension de l'application existante : « File Transfer Protocol » (FTP) : échange de données via une connexion sécurisée sur le réseau TCP/IP.

Les services du Registre national transmettent de manière journalière à votre institution des fiches jaunes et vertes relatives aux personnes qui sont inscrites au registre d'attente.

Il sera mis fin à l'expédition de ces fiches RN qui vous sont transmises suite à une mise à jour dans le dossier concerné, à partir du 1^{er} mars 2008.

Afin de vous permettre de suivre les dossiers modifiés, un retrait des dossiers concernés sur un serveur web sécurisé (FTP) à l'adresse : <https://eidssl.rrn.fgov.be>, est prévu ; ce serveur sera uniquement accessible via la carte d'identité électronique. Les explications détaillées relatives à la manière d'accéder à ce serveur vous seront communiquées dans le courant du mois de janvier 2008 .

Le nom, le numéro d'identification et le numéro de la carte d'identité électronique du fonctionnaire que vous aurez autorisé à accéder à ce serveur, devront être communiqués avant le 11 janvier 2008 au Service des Relations extérieures du Registre national au moyen du formulaire joint en annexe.



Entretemps, pour l'expédition des fiches RN, le transport sécurisé du Group4S sera utilisé (les fiches seront placées dans des « sealbags » -sacs sécurisés de transport- tels qu'utilisés pour le transport des cartes d'identité électroniques vers les communes).

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération très distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Vanneste', written over a horizontal line.

L. Vanneste.
Directeur général.

14 DEC. 2007

Désignation du fonctionnaire autorisé à accéder au serveur FTP du Registre national pour retirer les fiches RN

Le Conseil de l'aide sociale de la commune de
désigne:

Monsieur / Madame

Nom :

Prénom :

Numéro d'identification au Registre national :

Numéro de la carte d'identité électronique :

Code INS de la commune :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Adresse e-mail :

Afin d'accéder au serveur FTP du Registre national pour le retrait électronique des fiches RN..

Par le Conseil de l'aide sociale,

Le Président,

Le Secrétaire,

Remarque : toute modification doit immédiatement être communiquée au Service des Relations extérieures du Registre national.